

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES ICANN

Rapport initial du groupe de travail des régions
pour considération par la communauté ICANN

Juillet 2009

Membres du groupe de travail:

Adiel Akplogan (PDG, AfriNIC)
David Archbold (membre ccNSO - .ky) Chair
Fahd Batayneh (membre ccNSO - .jo)
Olga Cavalli (membre du conseil GNSO), chaire adjoint
Zahid Jamil (membre du conseil GNSO)
Janis Karklins (chaire, GAC Chair)
Cheryl Langdon-Orr (chaire, ALAC)
Carlton Samuels (secrétariat, LACRALO)
Paul Wilson (directeur général, APNIC)

Personnel de soutien:

Bart Boswinkel
Pablo Hinojosa
Robert Hoggarth

Table des matières

Sommaire exécutif	3
Introduction	3
Progrès du groupe de travail.....	4
Portée du rapport initial.....	5
Régions géographiques ICANN et comment celles-ci sont utilisées	5
Autres structures régionales	16
«Questions» ou «sujets» qui devraient être considérés	18
Conclusions	24

Annexe

A. Working Group Charter_Toc235191549.....	A-1
--	-----

Sommaire exécutif

Après avoir reçu le soutien d'ALAC, du ccNSO, GNSO et GAC et d'ASO par la suite, le conseil d'administration ICANN a demandé en janvier 2009 à ce que le groupe de travail des régions examine et révise les questions liées aux régions géographiques ICANN, de consulter toutes les parties prenantes et de soumettre des propositions au conseil afin de résoudre les questions relatives à la présente définition des régions géographiques ICANN.

Suite à une période de consultation publique, la charte du groupe (jointe à l'annexe A) fut approuvée par le conseil en date du 26 juin 2009.¹

Dans ce rapport, le premier de trois, le groupe de travail essaie d'identifier de quelles façons «les régions géographiques ICANN» sont présentement appliqués et utilisés par les structures ICANN existantes. Le rapport indique brièvement d'autres structures régionales utilisées à l'intérieur d'ICANN mais qui sont non définies par des statuts. De plus, le groupe de travail indique aussi quelles sont les questions, qui à son avis, devraient être plus amplement examinées lors d'enquêtes ultérieures.

Finalement, le rapport recherche l'apport de la communauté quant aux questions suivantes:

1. Est-ce que le tableau 1 (usage des régions) est complet? Le groupe de travail est inquiet de ne pas avoir remarqué certains changements dans les structures organisationnelles ICANN qui pourraient avoir un impact sur les régions géographiques ou qui pourraient être touchés par celles-ci.
2. Est-ce que les «catégories d'usage» (voir page 5) sont suffisantes et appropriées?
3. Êtes-vous d'accord à ce que les structures régionales listées au tableau 2 soit à l'extérieur des champs de compétence du groupe de travail? Si la réponse est non, dites pourquoi.
4. Quelles questions devraient être supprimées ou ajoutées à la liste de sujets qui seront considérés par le groupe de travail (tableau 3)?

La communauté doit soumettre ses commentaires au plus tard le 30 août 2009.

Introduction

¹ www.icann.org/en/minutes/resolutions-26jun09.htm#1.2

Les régions géographiques ICANN ont originalement été créées afin d'obtenir une certaine diversité lors de la composition du conseil d'administration ICANN. En l'an 2000,² par une résolution du conseil ICANN, le personnel ICANN a attribué des pays à certaines régions géographiques en se basant sur les classifications utilisées par la division des statistiques des Nations Unies.³ Le personnel a également élaboré le concept de «citoyenneté» relativement à l'usage des régions géographiques ICANN.

Subséquentement, les régions géographiques ICANN ont été adoptées de différentes façons lors de la définition des structures organisationnelles pour ALAC, GNSO et ccNSO.

Aujourd'hui les statuts ICANN définissent cinq régions géographiques.⁴

- Afrique;
- Amérique du Nord;
- Amérique Latine/Caraïbes;
- Asie/Australie/Pacifique; et
- Europe.

Le concept selon lequel «les personnes d'une zone qui n'est pas un pays devraient être regroupées avec le pays de citoyenneté de cette zone» a pour résultat que certains territoires ou entités géopolitiques sont attribuées à la région géographique ICANN du «pays-mère» au lieu d'être attribuées au bon emplacement géographique.

Dans un rapport pour le conseil ICANN en date du mois de septembre 2007,⁵ le ccNSO a fait part de certaines inquiétudes quant à l'usage et la définition courante des régions géographiques et recommande la création d'un groupe de travail communautaire pour étudier cette question. Lors d'une réunion ayant eu lieu à Los Angeles en novembre 2007,⁶ le conseil ICANN a demandé à ce que la communauté ICANN incluant également GNSO, ccNSO, ASO, GAG et ALAC, fournissent au personnel ICANN leurs commentaires et impressions face aux recommandations du ccNSO, soit de créer un groupe de travail communautaire pour réviser et examiner les questions relatives à la définition présentement utilisée pour les régions géographiques.

Suite aux commentaires reçus par GNSO, ALAC et GAC, le conseil ICANN a autorisé la formation dudit groupe de travail lors d'une réunion au Caire (novembre 2008).⁷

Progrès du groupe de travail

² www.icann.org/en/minutes/minutes-16jul00.htm

³ <http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regin.htm>

⁴ www.icann.org/en/general/bylaws.htm#VI-5

⁵ <http://ccnso.icann.org/workinggroups/ccnso-final-report-regions-wg-240907.pdf>

⁶ www.icann.org/en/minutes/resolutions-02nov07.htm#_Toc55609368

⁷ www.icann.org/en/minutes/resolutions-07nov08.htm#_Toc87682556

Au mois de janvier 2009, des représentants d'ALAC, ccNSO, GAC et GNSO ont été nommés pour faire partie du groupe de travail. La première tâche du groupe fut de rédiger sa charte. Ladite charte fut ensuite soumise aux commentaires du public du 18 février 2009 au 24 mars 2009 et fut subséquemment considérée par le conseil ICANN pour la première fois lors de la réunion du conseil du 23 avril 2009. Le conseil nota alors qu'aucun représentant provenant d'ASO n'avait été nommé au sein du groupe de travail et décida donc de mettre le tout en suspens pour en discuter plus amplement. L'organisation ASO fut approchée et deux représentants de cette dernière furent nommés en juin 2009. Le projet de charte a quelque peu été amendé selon les recommandations du conseil et aussi pour refléter l'adhésion grandissante. La charte amendée a été approuvée par le conseil lors de la réunion de Sydney le 26 juin 2009.⁸ Une copie de la charte est jointe à l'annexe A du présent rapport.

Tel qu'indiqué dans la charte, le groupe de travail produira trois rapports, initial, intérimaire et final.

Portée du rapport initial

Le rapport initial définit les efforts qui seront faits au cours des prochains mois par le groupe de travail et donne à la communauté ICANN l'opportunité de signaler toute question non identifiée par le groupe de travail.

À l'intérieur de ce rapport, le groupe de travail essaie d'identifier de quelles façons «les régions géographiques ICANN» sont présentement appliqués et utilisées par les structures ICANN existantes. Le rapport indique brièvement d'autres structures régionales utilisées à l'intérieur d'ICANN mais qui sont non définies par des statuts. De plus, le groupe de travail indique aussi quelles sont les questions, qui à son avis, devraient être plus amplement examinées lors d'enquêtes ultérieures. Les «questions» ou «sujets» non considérés dans des rapports subséquents, pourraient générer des commentaires tels que «pourquoi n'avez-vous pas considérés xyz» de la part de la communauté Internet?

Le rapport initial N'ESSAIE PAS d'identifier des problématiques spécifiques associées aux présentes régions géographiques (celles-ci seront incluses dans le rapport intérimaire) ou de fournir ou recommander des solutions à de telles problématiques. Celles-ci feront partie du rapport final.

Régions géographiques ICANN et comment celles-ci sont utilisées

Le tableau 1 ci-dessous énumère chaque référence aux régions géographiques ICANN

⁸ www.icann.org/en/minutes/resolutions-26jun09.htm#1.2

comprise dans les statuts actuels ou dans les statuts proposés, l'organisation ICANN à laquelle la référence s'applique et sa «catégorie d'usage».

Les «catégories d'usage» sont simplement des étiquettes définies par le groupe de travail afin de déterminer les raisons principales pour lesquelles les régions géographiques sont utilisées. Elles sont définies comme suit :

- Représentation (aussi appelée «électorale»)

Dans cette catégorie, les régions géographiques sont utilisées pour:

- a. définir les circonscriptions électorales, et/ou
- b. établir des contraintes quant aux adhésions des conseils en limitant le nombre de membres d'une certaine région (ou pays).

L'objectif visé est d'assurer la diversité géographique des membres dans les différents corps décisionnels d'ICANN.

- Participation

Dans cette catégorie, les régions géographiques sont utilisées en tant que base de reconnaissance d'ICANN et comme base de support provenant de la part des organisations communautaires locales («régionales») et des individus.

- Opérations

Dans cette catégorie, les régions géographiques sont utilisées pour gérer la distribution géographique et/ou la couverture technique, les ressources administratives ou de soutien (RIR). La distribution opérationnelle peut aussi avoir un impact sur la participation.

Tableau 1 – Régions géographiques ICANN – Comment celles-ci sont utilisées

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
Notes:					
<p>1. À moins d'indications contraires, toutes les références dans la colonne «source» sont la version courant des statuts d'ICANN au http://www.icann.org/en/general/bylaws.htm.</p> <p>2. À moins d'indications contraires, le texte dans la colonne «citation/description de l'usage» sont une citation directe du document listé dans la colonne «source». Les mots indiqués en gras ont été ajoutés là où jugé approprié.</p>					
1	Art. 1, section 2 paragraphe 4	<p>Lors de l'exécution de sa mission, les valeurs fondamentales suivantes devraient guider les décisions et actions d'ICANN:</p> <p>...</p> <p>4. Rechercher et supporter une participation générale et informée reflétant la diversité fonctionnelle, géographique et culturelle de l'Internet à tous les niveaux de prise de décisions et de développement de politiques.</p>	Valeurs organisationnelles fondamentales	Toutes	<p>Sommaires des valeurs fondamentales telles que décrites à la section 2:</p> <p>«Ces valeurs fondamentales sont délibérément décrites en termes généraux afin qu'elles puissent servir de guide utile et pertinent dans une grande variété de circonstances. Puisqu'elles ne sont pas très normatives, la façon dont elles s'appliquent, individuellement ou collectivement, à chaque nouvelle situation dépend de plusieurs facteurs qui ne peuvent pas tous être anticipés ou énumérés et puisqu'il s'agit de déclarations de principes plutôt que de déclaration de pratique, il y aura bien certainement des situations où une application fidèle des 11 valeurs fondamentales ne sera pas possible. Tout organisme d'ICANN prenant une décision ou faisant une recommandation doit faire preuve de jugement afin de déterminer les valeurs fondamentales qui sont les plus pertinentes à une situation et de quelle façon les appliquer et de déterminer, si nécessaire, un équilibre approprié entre les différentes valeurs se faisant rivalité.»</p>
2	Art. VI, section 1	Le conseil d'administration ICANN («conseil») doit être composé de 15 membres avec droit de vote («administrateurs»). De plus, 6 liaisons	Conseil d'administration	Représentation	

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
		sans droit de vote sont désignées pour les raisons indiquées à la section 9 du présent article.			
3	Art. VI, section 2, sous-section 2, paragraphe 1	Les administrateurs et leur sélection: dans l'exécution de ses responsabilités, soit de nommer des administrateurs pour les sièges 1 à 8, le comité de nomination doit s'assurer que le conseil ICANN est composé de membres représentant une diversité d'expérience, de perspective, de culture, de compétence ainsi qu'une diversité géographique en appliquant les critères indiqués à la section 3 du présent article. Le comité de sélection ne peut choisir un administrateur pour combler une siège vacant qui aurait pour effet de faire dépasser au-dessus de 5, le nombre d'administrateurs de pays d'une région géographique donnée (tel que défini à la section 5 du présent article) et le comité de nomination doit aussi s'assurer, lors de la sélection des administrateurs, que le conseil comprenne au moins un administrateur provenant d'un pays de chaque région géographique ICANN («calcul de diversité»).	Conseil d'administration	Représentation	
4	Art. VI, section 2, sous-section 2, paragraphe 2	Les administrateurs et leur sélection: selon la sous-section 2 de l'article VI, section 2 des statuts ICANN, si un candidat pour un poste d'administrateur possède la citoyenneté de plus d'un pays ou s'il est domicilié depuis plus de cinq ans dans un pays pour lequel il ne détient pas de citoyenneté («domicile»),	Conseil d'administration	Représentation	

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
		ce candidat peut être considéré comme provenant d'un pays ou l'autre et doit sélectionner dans sa déclaration d'intérêt le pays de citoyenneté ou de domicile qu'il désire utiliser pour la question de calcul de diversité. Selon la sous-section 2 de l'article VI, section 2 des statuts ICANN, une personne peut seulement avoir un «domicile» qui est déterminé par l'endroit où le candidat possède une résidence permanente ainsi qu'une résidence d'habitation.			
5	Art. VI, section 2, sous-section 3, paragraphe 1	Les administrateurs et leur sélection: ... dans l'exécution de leur responsabilité de combler les sièges 9 à 14, l'organisation de soutien doit s'assurer que le conseil ICANN est composé de membres représentant une diversité d'expérience, de perspective, de culture, de compétence ainsi qu'une diversité géographique en appliquant les critères indiqués à la section 3 du présent article. Il ne peut jamais avoir au sein de conseil deux administrateurs sélectionnés par l'organisation de soutien qui sont des citoyens du même pays ou de pays situés dans la même région géographique.	Conseil d'administration	Représentation	

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
6	Art. VI, section 2, sous-section 3, paragraphe 2	<p>Selon la sous-section 3 de l'article VI, section 2 des statuts ICANN, si un candidat pour un poste d'administrateur possède la citoyenneté de plus d'un pays ou s'il est domicilié depuis plus de cinq ans dans un pays pour lequel il ne détient pas de citoyenneté («domicile»), ce candidat peut être considéré comme provenant d'un pays ou l'autre et doit sélectionner dans sa déclaration d'intérêt le pays de citoyenneté ou de domicile qu'il désire que l'organisation de soutien utilise à des fins de sélection. Selon la sous-section 3 de l'article VI, section 2 des statuts ICANN, une personne peut seulement avoir un «domicile» qui est déterminé par l'endroit où le candidat possède une résidence permanente ainsi qu'une résidence d'habitation.</p>	Conseil d'administration	Représentation	
7	Art. VI, section 3, sous-section 3	<p>Critères de sélection des administrateurs: les administrateurs ICANN doivent être des individus qui offre une grande diversité au niveau culturel et géographique au sein du conseil en plus de répondre aux autres critères inclus dans cette section.</p>	Conseil d'administration	Représentation	

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
8	Art. VI, section 5	Représentation internationale: afin d'assurer une représentation internationale au sein du conseil, la sélection des administrateurs par le comité de nomination et chaque organisation de soutien doit répondre à toutes les provisions des statuts ou de mémorandums de compréhension quant à la question de diversité. Un des objectifs des provisions relatives à la diversité est de s'assurer qu'en tout temps, chaque région géographique est représentée par au moins un administrateur et qu'aucune région ne soit jamais représentée par plus de 5 administrateurs au sein du conseil (à l'exception du président).	Conseil d'administration	Représentation	
9	Art. VI, section 5	Selon les statuts, les régions géographiques sont: Europe, Asie/Australie/Pacifique; Amérique Latine/Caraïbes, Afrique et Amérique du Nord. Les pays spécifiques incluent dans chaque région géographique seront déterminés par le conseil et cette section sera révisée par le conseil de temps à autre (au moins à tous les trois ans) afin de déterminer si des changements sont nécessaires en prenant compte de l'évolution de l'Internet.	Conseil d'administration	Toutes	Source du mandat du groupe de travail pour réviser les régions géographiques

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
10	Art. VII, section 5	Dans l'exécution de ses responsabilités, soit de sélectionner les membres du conseil ICANN (et ceux d'autres organisations ICANN qui sont de la responsabilité du comité de nomination selon ces statuts), le comité de nomination doit considérer l'appartenance continue du conseil ICANN (et autres organisations) et s'assurer que les individus choisis pour combler les postes vacants du conseil ICANN (et autres organisations) répondent aux critères de la section 4 du présent article, en plus de sélectionner les membres selon la valeur fondamentale no. 4 de l'article I, section 2.	Nominations à des organisations ICANN par le comité de nomination	Représentation	Aucune des provisions des statuts faisant référence à la composition du comité de nomination ne mentionne la question de diversité géographique.
11	Art. IX, section 3, paragraphe 1	Le conseil ccNSO doit comprendre 3 membres sélectionnés par les membres de chaque région ICANN .	Conseil ccNSO	Représentation	Définition de la circonscription électorale.
12	Art. IX, section 3, paragraphe 1	Le conseil ccNSO doit comprendre 3 membres nommés par NOMCOM.	Conseil ccNSO	Représentation	Les règles de diversité géographique NOMCOM s'appliquent.
13	Art. IX, section 4, paragraphes 7 à 9	Les nominations au conseil doivent être nommées, secondées et si nécessaire faire l'objet d'un vote par les membres de chaque région ICANN .	Conseil ccNSO	Représentation	Il n'y aucune obligation que le candidat lui-même soit un citoyen ou un résident de la région en question.
14	Art. IX, section 3, paragraphe 2	Chaque organisation régionale peut nommer une liaison sans droit de vote au conseil.	Conseil ccNSO	Participation	Liaisons régionales. Voir no. 16 ci-dessous.
15	Art. IX, section 4, paragraphe 4	Les régions géographiques des ccTLD doivent être décrites à l'article VI, section 5 des statuts ICANN. Les gestionnaires des ccTLD dans une région géographique et membres du ccNSO sont considérés comme des membres ccNSO «à l'intérieur» de la région géographique peu importe l'endroit physique où se trouve le	Adhésion ccNSO	Représentation et participation	

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
		gestionnaire ccTLD. Si la région géographique d'un membre ccNSO est n'est pas clairement déterminée, le membre ccNSO doit lui-même sélectionner la région selon les procédures adoptées par le conseil ccNSO.			
16	Art. IX, section 5	Le conseil ccNSO peut attribuer une organisation régionale à chaque région géographique ICANN.	Organisations régionales ccNSO	Participation	Seulement une organisation régionale par région.
17	Procédure ccNSO pour auto-sélection d'une région ICANN	Les territoires attribués à une région géographique par ICANN sur une base de citoyenneté, peuvent auto-sélectionner une région alternative.	Adhésion ccNSO	Représentation et participation	Doit être soutenue par le gouvernement national.
18	Art. X, section 3, paragraphe 1	Le conseil GNSO doit être composé de trois représentants sélectionnés par chacune des circonscriptions. Deux représentants sélectionnés par une circonscription ne peuvent être citoyens du même pays ou de pays situés dans la même région géographique.	Conseil GNSO	Représentation	
19	Art. XI, section 2, sous-section 4, paragraphe I, #3.	Chaque mémorandum de compréhension RALO doit aussi inclure des provisions permettant, autant que possible, que chaque utilisateur individuel d'Internet citoyen d'un pays compris dans une région géographique RALO , participe au moins dans une des structures At-Large de RALO.	ALAC RALO	Participation	
20	Art. XI, section 2, sous-section 4, paragraphe I, #4.	Tout en étant compatible aux objectifs mentionnés, les critères et standards doivent aussi offrir à chaque RALO, un type de structure qui répond le mieux aux traditions et caractéristiques de sa région géographique.	ALAC RALO	Participation	

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
21	Groupe des parties prenantes commerciales GNSO – charte de transition (avant-projet)	8.1 s'assurer que les circonscriptions reconnues adoptent des procédures afin de sélectionner deux représentants chacun provenant de différentes régions géographiques (commentaire: la diversité géographique doit être rationalisée au niveau SG afin que pas plus de x des 6 membres du conseil GNSO proviennent de la même région);	Groupe des parties prenantes commerciales GNSO	Représentation	Avant-projet à: http://gnso.icann.org/en/improvements/csg-proposed-petition-charter-22jun09.pdf
22	Groupe des parties prenantes non-commerciales GNSO – charte de transition (avant-projet)	8.4 Le conseil et comité exécutif NCSG doit s'assurer, lors de la sélection des membres du GNSO, qu'il n'y a pas plus de deux représentants provenant d'une même région géographique telle que définie aux statuts ICANN.	Groupe des parties prenantes non-commerciales GNSO	Représentation	Avant-projet à: http://gnso.icann.org/en/improvements/nscg-proposed-petition-charter-22jun09.pdf
23	Groupe des parties prenantes registraires GNSO – charte de transition (avant-projet)	3.3(c).... Le comité exécutif évaluera les nominations/candidats au conseil GNSO quant à leur conformité aux critères généraux des statuts ICANN incluant la représentation de groupes d'intérêts et la diversité géographique. Afin de promouvoir une grande diversité selon les principes définis dans les statuts ICANN, pas plus d'un (1) représentant élu au conseil RrSG ne peut provenir d'une même région géographique.	Groupe des parties prenantes registraires GNSO	Représentation	Avant-projet à: http://gnso.icann.org/en/improvements/rmsg-proposed-petition-charter-25jun09.pdf
24	Groupe des parties prenantes registraires GNSO (avant-projet)	Le RySG doit élire un nombre de représentants («les représentants RySG») au conseil GNSO tel qu'indiqué dans les statuts ICANN. Les élections doivent être menées selon les procédures de vote décrites à l'article IX ci-dessous et selon les toutes les provisions des statuts ICANN en vigueur dont celles relatives à la	Groupe de parties prenantes registraires GNSO	Représentation	Avant-projet à: http://gnso.icann.org/en/improvements/rysg-proposed-petition-charter-22jun09.pdf

#	Source	Citation/Description de l'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
		diversité et à l'éligibilité. Afin de promouvoir la diversité de représentation selon les principes se retrouvant aux statuts ICANN, pas plus d'un (1) représentant élu au conseil RySG ne peut provenir d'une même région géographique.			

Autres structures régionales

Le tableau 2 présente des informations semblables pour d'autres structures régionales utilisées à l'intérieur d'ICANN mais qui ne sont pas définies par des statuts (registres régionaux d'adresses IP (RIR) et des gérants régionaux de personnel).

Ces autres structures régionales sont considérées comme «hors champs» par le groupe de travail mais ne peuvent toutefois pas être ignorées car:

- a. les raisons de leur adoption peuvent être instructives;
- b. des suggestions ont été faites à l'effet que les régions géographiques ICANN devraient adopter une structure semblable;
- c. l'ASO a deux membres qui siègent au sein du conseil ICANN et donc sa constitution affecte la diversité géographique des structures principales d'ICANN.

Tableau 2 – Autres structures régionales

#	Source	Citation/Description d'usage	S'applique à	Catégorie	Remarques
Note:					
À moins d'indications contraires, le texte dans la colonne «citation/description de l'usage» sont une citation directe du document listé dans la colonne «source». Les mots indiqués en gras ont été ajoutés là où jugé approprié.					
ICANN/ASO MOU - 21 octobre 2004 http://aso.icann.org/docs/aso-mou2004.html					
1	Section 6	Régions de service: Les régions desservies par chaque RIR sont définies par et selon les RIR. Le NRO doit s'assurer que toutes les zones de services possible sont incluses.	ASO	Opérations	Également d'intérêt: politique d'inter-coordination (ICP)-2: critères pour établir de nouveaux registres Internet régionaux – 4 juin 2001 - http://www.icann.org/en/icp/icp-2.htm#fnstar
Procédures internes ICANN					
2	Assignation des gestionnaires de personnel régionaux ICANN (tel que décrits par un gestionnaire régional)	L'équipe de «gestionnaires régionaux» traite de la présence ICANN dans différentes «régions» (contrairement à chaque «pays» pour des raisons économiques évidentes ou «continent» pour des problèmes de champs ou portée). Ceci vise à augmenter la représentation (des différentes parties prenantes : gouvernements, ccTLD, registraires accrédités, etc.) dans les opérations et processus de développement de politiques et également pour améliorer le niveau de réponse d'ICANN face aux «régions». La définition de portfolio et de zone de couverture de chaque gestionnaire régional dépend de plusieurs variantes : profil personnel, expérience antérieure, langue, nationalité, contacts, etc., Il existe un soutien important entre les gestionnaires et ceci peut dépendre de la nature des questions (s'il s'agit d'une question reliée au gouvernement, une question technique, d'affaires, etc.)	Personnel ICANN	Opérations	Puisque l'opération du personnel du réseau des «gestionnaires régionaux» est transversale et traite de variantes qui sont extra-géographiques, le personnel ne recommande pas l'usage du réseau des «gestionnaires régionaux» comme paramètres pouvant affecter toute définition des régions géographiques dans le contexte ICANN.

«Questions» ou «sujets» qui devraient être considérés

Le tableau 3 présente une liste de sujets et questions qui doivent être considérés par le groupe de travail. Ils proviennent d'une variété de sources dont le rapport de régions ccNSO, la réponse au conseil du GNSO, de discussions ayant eu lieu lors des réunions du conseil et de commentaires provenant de consultations publiques antérieures. Ils reflètent donc les visions formelles et informelles de plusieurs parties prenantes dont le groupe de travail lui-même et ce, même si ceux-ci peuvent sembler contradictoires. Il s'agit en effet d'un reflet de la complexité des questions et sujets. À ce stage du processus, aucun effort n'a été fait afin de prioriser les questions et sujets ou d'évaluer ceux-ci pour aucune autre raison que celle de les regrouper dans les trois rubriques suivantes : principes généraux, allocation de pays aux régions et nombre de régions.

Tableau 3 – Sujets qui doivent être considérés

#	Source	Citation/Sujet	Thème	Remarques
1	Avis du GAC au conseil (14 juillet 2000)	ICANN devrait faire référence aux normes internationales déjà existantes pour la distribution régionale des pays.	Principes généraux	Quelles sont les «normes internationales» qui existent?
2	Principe GNSO de pertinence des régions	Les régions ICANN devraient considérer les besoins et préoccupations des différentes régions.	Principes généraux	
3	Principe GNSO de pertinence des régions	Les régions ICANN devraient permettre que ces besoins et préoccupations soient représentés.	Principes généraux	
4	Principe GNSO de pertinence des régions	La composition des régions ICANN devrait être considérée dans le contexte des exigences des régions géographiques imposées à toutes les organisations ICANN.	Principes généraux	
5	Principe GNSO de pertinence des régions	Les régions ICANN devraient rechercher l'équilibre entre ces trois objectifs: diversité de la représentation, facilité de participation et simplicité.	Principes généraux	
6	Principe GNSO de pertinence des régions	Les régions ICANN devraient affranchir les utilisateurs existants et futurs.	Principes généraux	
7	Principe GNSO quant au changement potentiel des régions	Les régions ICANN devraient être révisées de façon régulière: à cet effet, ICANN devraient posséder les moyens nécessaires pour comprendre les préoccupations et besoins changeants des différentes régions.	Principes généraux	

#	Source	Citation/Sujet	Thème	Remarques
8	Art. 1, section 2 paragraphe 4 des statuts ICANN	Lors de l'exécution de sa mission, les valeurs fondamentales suivantes devraient guider les actions et les décisions d'ICANN: <i>4. Rechercher et supporter une participation informée qui reflète la diversité géographique, culturelle et fonctionnelle d'Internet à tous les niveaux de la prise de décision et de développement des politiques.</i>	Principes généraux	a. Est-ce que les régions actuelles reflètent la diversité fonctionnelle et culturelle en plus de la diversité géographique? b. Est-ce que la présente méthode pour regrouper les territoires avec leur pays-mère reflète vraiment le principe de diversité géographique?
9	Rapport ccNSO au conseil	La question des régions peut rejoindre certaines questions de souveraineté nationale ou d'identité culturelle et il est donc très important que la question soit traitée correctement et qu'un consensus soit recherché pour toute recommandation faite (au conseil).	Principes généraux	
10	Rapport ccNSO au conseil	Alors que l'implantation actuelle de la diversité géographique laisse à désirer, le principe lui-même est fortement supporté.	Principes généraux	
11	Rapport ccNSO au conseil	La flexibilité est clé.	Principes généraux	
12	Le rapport de révision du groupe de travail ALAC	Le groupe de travail (ALAC) ne croit pas qu'il serait approprié de faire des changements à l'équilibre régional d'ALAC seulement sans s'intéresser à la question d'équilibre régional pour l'organisme ICANN dans son ensemble. Le groupe de travail encourage alors le conseil ICANN de procéder rapidement à une révision des structures régionales ICANN dans le but de créer une structure qui reflète mieux la distribution des utilisateurs Internet à travers le monde.	Principes généraux	
13	Lettre du 23 nov. 1998 du président par intérim	...et l'ajout de la langue, indiquant clairement que tout changement considéré pour les pays inclus dans les	Principes généraux	Cette déclaration semble supposer qu'il devrait y avoir une certaine relation entre l'allocation de pays à des régions et l'«état» d'Internet. a. Est-ce qu'une telle relation existait en 1998?

#	Source	Citation/Sujet	Thème	Remarques
	d'ICANN au Département de commerce américain,	régions géographique ou toute autre question relative à la diversité géographique considérera l'évolution d'Internet.		b. Est-ce que les régions géographiques actuelles considèrent l'évolution d'Internet depuis 1998?
14	Rapport ccNSO au conseil	L'équilibre est clé. Les régions actuelles sont faussées surtout selon les ccTLD	Allocation de pays aux régions	
15	Rapport ccNSO au conseil	Il y a eu beaucoup de pression exercée par certains pays africains afin que la composition actuelle de la région africaine ne soit pas être changée.	Allocation de pays aux régions	
16	Rapport ccNSO au conseil	L'allocation de pays aux régions doit reconnaître la souveraineté et le droit d'autodétermination des États.	Allocation de pays aux régions	
17	Introduction de la proposition actuelle de NOMCOM pour amender les statuts ICANN sur la diversité géographique	Au cours des dernières années, le comité de nomination a fait part de ses inquiétudes à l'effet qu'en raison de l'obligation d'avoir plus d'un pays de citoyenneté pour des raisons de diversité, signifie qu'il est alors difficile de choisir les meilleurs candidats pour combler les sièges au conseil. Certains candidats résident souvent dans un pays depuis plusieurs années et représentent donc mieux les intérêts de ce pays plutôt que de tout pays pour lequel les candidats peuvent être des citoyens. Dans la proposition, le domicile et non seulement la citoyenneté devrait être considéré lors du calcul de diversité.	Allocation de pays aux régions	
18	Principe GNSO sur le changement potentiel des régions	Un seul ensemble de régions désigné pour ICANN, tel qu'il existe aujourd'hui, ajoute à la simplicité mais le but devrait être de considérer les besoins évolutifs des organisations de soutien ICANN et des autres organisations	Nombre de régions	

#	Source	Citation/Sujet	Thème	Remarques
19	Principe GNSO sur le changement potentiel des régions	Il ne devrait pas avoir rien de sacré quant aux régions ICANN demeurant au nombre de 5.	Nombre de régions	
20	La réaction de GoDaddy aux consultations publiques	Un plus grand nombre de régions géographiques rendrait difficile ou impossible la tâche de maintenir un équilibre au sein des groupes ICANN entre les parties prenantes, officiers ou représentants.	Nombre de régions	
21	La réponse de GoDaddy aux consultations publiques	Idéalement, le projet de région RIR et celui des régions géographiques devraient être alignés l'un et l'autre.	Nombre de régions	
22	La réponse de auDA aux consultations publiques	La structure régionale actuelle a donné lieu à certains problèmes de participation et de représentation. Par exemple, la simple taille et diversité de la région Asie/Australie/Pacifique peut créer des difficultés quant à une participation significative au sein de discussions régionales pour des plus petits pays ou des pays moins développés et des gestionnaires ccTLD sans ressources.	Nombre de régions	
23	Rapport ccNSO au conseil	Les 5 régions ICANN sont très différentes de celles définies par le Bureau de statistiques des Nations Unies.	Nombre de régions	Quelle est l'origine des 5 régions ICANN? Elles ne ressemblent pas à aucun autre groupement de pays facilement reconnaissable.
24	Rapport ccNSO au conseil	Les structures régionales devraient considérer les liens économiques, géographiques, culturels et de langue. Ceci pourrait résulter en une augmentation du nombre de régions.	Nombre de régions	
25	Réactions informelles faites au groupe de travail	Quelques groupements régionaux plus petits (petites archipels, états arabes) sont d'avis que la situation actuelle des régions géographiques fait que leurs	Allocation de pays aux régions	

#	Source	Citation/Sujet	Thème	Remarques
		besoins sont négligés par ICANN et les grandes organisations régionales.		

Conclusions

Le but de ce rapport initial est de présenter – afin d’être révisés par la communauté – les résultats de cette phase de recherche faite par le groupe de travail. Les résultats comprennent les faits, les inquiétudes et les questions sur lesquels le reste du travail sera fait. Il est donc important que nos listes soient aussi complètes que possible. Il est évident que les membres de la communauté peuvent faire tous les commentaires qu’ils désirent. Toutefois, le groupe de travail aimerait bien recevoir des commentaires quant aux questions suivantes :

1. Est-ce que le tableau 1 (usage des régions) est complet? Le groupe de travail est inquiet de ne pas avoir remarqué certains changements dans les structures organisationnelles ICANN qui pourraient avoir un impact sur les régions géographiques ou qui pourraient être touchés par celles-ci.
2. Est-ce que les «catégories d’usage» (voir page 5) sont suffisantes et appropriées?
3. Êtes-vous d’accord à ce que les structures régionales listées au tableau 2 soit à l’extérieur des champs de compétence du groupe de travail? Si la réponse est non, dites pourquoi.
4. Quelles questions devraient être supprimées ou ajoutées à la liste de sujets qui seront considérés par le groupe de travail (tableau 3)?

Le groupe de travail apprécie l’apport de la communauté afin de s’assurer que toutes les bases de recherche soient aussi complètes que possible. Le groupe de travail serait reconnaissant si tous les commentaires étaient soumis d’ici le 30 août 2009.

Charter - Geographic Regions Working Group

1. Purpose

The purpose of the Geographic Regions Working Group is to study and review the issues related to the definition of the ICANN Geographic Regions, consult with all stakeholders, and submit proposals for community and Board consideration relating to the current definition of the ICANN Geographic Regions. The ALAC, ccNSO, GNSO and GAC have indicated their support for the appointment of this working group.

2. Scope

The WG shall:

- Identify the different purposes for which ICANN's Geographic Regions are used (e.g. to achieve the geographic diversity of the ICANN Board, to define the structure of some SOs and ACs, and to define constituencies for the election of Council Members of some SOs and ACs).
- Determine whether the uses of ICANN's Geographic Regions (as currently defined, or at all) continue to meet the requirements of the relevant stakeholders.
- Submit proposals for community and Board consideration relating to the current and future uses and definition of the ICANN Geographic Regions.

In meeting these core objectives, the WG shall focus on - but be not limited to - examining the criteria for assigning countries, dependencies and recognized geopolitical entities to a Geographic Region and should take into consideration:

- ICANN Geographical Regions Final Report by the ccNSO Regions Working Group For Submission to the ICANN Board (24 September 2007);
- GNSO Submission to ICANN Board In Contemplation of Working Group Formation (26 August 2008), and
- Other community advice – including the GAC's advice on the topic (ICANN GAC Communiqué) Advising That International Norms Be Used For ICANN Geographic Regions (14 July 2000).

If issues become apparent to the Geographic Regions Working Group that are outside of its scope, the Chair of the WG should inform the community and the Board of the issue so that it can be taken into account and dealt with more appropriately.

Charter - Geographic Regions Working Group

3. Membership of the Geographic Regions Working Group

The Geographic Regions Working Group will have at minimum the following members:

- Two (2) members of the ALAC;
- Two (2) members of the ccNSO;
- The Chair of the GAC;
- Two (2) members of the GNSO;
- Two (2) members of the NRO/ASO

Pursuant to ICANN Board Resolution 2008.11.07.08, the SSAC and RSSAC have been invited and are also eligible to name up to two (2) participants to serve as members of the working group.

The Geographic Regions WG shall select its own chair and alternate chair from the members of the Working Group.

ICANN will provide adequate staff support to the WG.

4. Processes and Working Methodology

a. GEO WG Initial Report

The GEO WG shall publish for public consultation an Initial Report on the topics and issues which - in the view of the WG - need to be taken into consideration to review the current and future uses and definition of the ICANN Geographic Regions at the time designated in the GEO WG Time Line (set forth in Section 5. below). The consultation should include a public discussion with the relevant stakeholders at a designated ICANN meeting.

b. GEO WG Interim Report

After conclusion of the public consultation period, the GEO WG shall prepare a Interim Report which, building on the Initial Report, assesses the degree to which the uses of ICANN's Geographic Regions (as currently defined, or at all) continue to meet the requirements of the relevant stakeholders. It shall also contain a review and analysis of comments made on the Initial Report. The Interim Report shall be published for public consultation at the time designated in the GEO WG Time Line (set forth in Section 5. below).

Charter - Geographic Regions Working Group

c. GEO WG Final Report

At the end of the public consultation on the Interim Report, the GEO WG shall prepare a Final Report which shall reflect inclusions from the Interim Report, the comments received on that report from the public consultation period, and the WG's proposals for community and Board consideration relating to the current and future uses and definition of the ICANN Geographic Regions.

d. Working Group methodology

In developing its Reports, the GEO WG shall seek to reach consensus.

If a minority opposes the majority view on a particular issue, that minority position shall be incorporated in the relevant GEO WG Report.

The GEO WG at its reasonable discretion is not obliged to include all public comments made on any GEO WG Report, nor is it obliged to include all comments submitted by any one individual or organisation.

The Final Report shall be published within fourteen (14) days after adoption of the Report by the GEO WG and conveyed to the chairs of the SOs and ACs participating in the WG.

e. Support for GEO WG Final Report

Following its submission, the ACs and SOs who have contributed representatives to the WG shall discuss the GEO WG Final Report and decide whether they support the recommendations. The Chairs of the SOs and ACs shall notify the Chair of the GEO WG in writing of the result of their deliberations.

f. GEO WG Supplemental Final Report

In the event that any SO or AC who has contributed representatives to the WG does not support the recommendations, it will inform the GEO WG in writing of its reasons. The GEO WG may, at its discretion, reconsider its report and submit a re-drafted Final Report to seek support.

g. GEO WG Board Recommendations

In the event the GEO WG Final Report or GEO WG Supplemental Final Report is supported by the SOs and ACs who have contributed representatives to the WG, the GEO WG shall, within 5 days, submit to the ICANN Board its recommendations. This will include:

- (i) The (Supplemental) GEO WG Final Report;
- (ii) The written confirmations of support from the SOs and ACs who have contributed representatives to the WG.

In the event the GEO WG (Supplemental) Final Report is not supported by all the

Charter - Geographic Regions Working Group

participating SOs and ACs, the GEO WG may submit the (Supplemental) Final Report, and the statements of support and disagreement to the ICANN Board.

5. GEO WG Time Line

Activity	Date*	Closure*	Minimal Duration
Publish Initial Report	July 2009	NA	NA
Public Comment on Initial Report	July 2009	August 2009	35 days
Publish Interim Report	9 October 2009		NA
Public Comment on Interim Report	9 October 2009	13 November 2009	35 days
Publish Final Report	2 weeks prior ICANN 37 meeting (February 2010)		NA
Participating SO's and AC's Support Final Report	Ibidem	February 2010, ICANN meeting	21 days
Submission Board Proposal**	February 2010		NA

* Latest date possible to meet minimal duration for public consultation period.

** It is assumed in this schedule / time line the Final Report is presented at an ICANN meeting.

6. Background and References

The ICANN Geographical Regions were originally created to ensure regional diversity in the composition of the ICANN Board. By ICANN Board resolution in 2000 staff assigned countries to geographic regions on the basis of the United Nations Statistics Division's current classifications, and introduced the concept of "citizenship" in relation to the definition of ICANN Geographic Regions.

Subsequently the concept of ICANN Geographic Regions was applied in various ways as a structuring element for ALAC, GNSO, and ccNSO.

Currently the ICANN Bylaws define five geographic regions:

- Africa;
- North America;
- Latin America/Caribbean;

Charter - Geographic Regions Working Group

- Asia/Australia/Pacific; and
- Europe.

In combination with the concept that "persons from an area that is not a country should be grouped together with the country of citizenship for that area" some geopolitical entities or territories are assigned to the ICANN Geographic Region of the "mother country". As a consequence, depending upon the measurement criteria one uses, either 17% or 40% of countries or geopolitical entities are allocated to different ICANN regions than those to which they are allocated on the basis of the UN Statistics Office.

At its meeting in Los Angeles, November 2007, the ICANN Board requested the ICANN Community, including the GNSO, ccNSO, ASO, GAC, and ALAC, to provide ICANN Staff with input on the ccNSO Council's recommendation (see references) to appoint a community-wide working group to further study and review the issues related to the definition of the ICANN Geographic Regions, to consult with all stakeholders and submit proposals to the Board to resolve the issues relating to the current definition of the ICANN Geographic Regions.

Following the input and support from the GNSO, ALAC, and GAC (see references), the ICANN Board at its meeting in Cairo (November 2008), authorized the formation of a community-wide working group to study and review the issues related to the definition of the ICANN Geographic Regions, consult with all stakeholders, and submit proposals for community and Board consideration relating to the current definition of the ICANN Geographic Regions.

The first order of business, for the working group is to draft and seek community input on a proposed charter, and submit the draft document for community review, and Board consideration and approval at the March 2009 Board meeting in Mexico City. In drafting the charter, the working group is directed to focus, but not limit, its work on the criteria for assigning countries, dependencies and recognized geopolitical entities to a Geographic Region, and to take into consideration the relevant ccNSO Board paper, the recent GNSO comments, and other community advice – including the GAC's original advice on the topic in 2000.

Minutes of ICANN Board 16 July 2000 Containing Resolution 00.64 Adopting Geographic Regions Structure (<<http://www.icann.org/minutes/minutes-16jul00.htm>>)

ICANN GAC Communiqué Advising That International Norms Be Used For ICANN Geographic Regions (<<http://www.icann.org/committees/gac/communique-14jul00.htm>>)

Minutes of Montreal meeting (June 2003). Reaffirmation of ICANNs Geographic

Charter - Geographic Regions Working Group

Regions (<<http://www.icann.org/minutes/minutes-26jun03.htm>>)

United Nations Composition of macro geographical (continental) regions, geographical sub-regions, and selected economic and other groupings, revised 31 January 2008 (<<http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49regin.htm>>)

Regions Working Group Draft Report for Submission to ICANN Board for Public Consultation 8 August 2008 (<http://ccnso.icann.org/announcements/announcement-08aug07.htm>)

ICANN Geographical Regions Final Report by the ccNSO Regions Working Group For Submission to the ICANN Board 24 September 2007 (<http://ccnso.icann.org/workinggroups/ccnso-final-report-regions-wg-240907.pdf>)

ICANN Board Resolution (07.92), 2 November 2007 ([http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-02nov07.htm # Toc55609368](http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-02nov07.htm#Toc55609368))

GNSO Submission to ICANN Board In Contemplation of Working Group Formation (<http://gns0.icann.org/drafts/icann-geographic-regions-26aug08.pdf>)

ICANN Board Resolutions to Form Community Wide Working Group Review ICANN Geographic Regions; ICANN Board Resolutions 2008.11.07.08 and 2008.11.07.09 - 7 November 2008 ([http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-07nov08.htm - Toc87682556](http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-07nov08.htm#Toc87682556))

Note on Translations

This document has been translated from English in order to reach a wider audience. While the Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) has made efforts to verify the accuracy of the translation, English is the working language of ICANN and the English original of this document is the only official and authoritative text. You may find the English original at: (Link to be inserted upon posting of final translations on ICANN web page)